

<https://www.snetap-fsu.fr/Rentree-2020-L-administration-torpille-la-campagne-de-mobilite-nationale-des.html>



Rentrée 2020 : L'administration torpille la campagne de mobilité nationale des ACEN en CDD !



- Non titulaires, actualités - ACEN, ACR, vacataire, CCP nationale -
Date de mise en ligne : lundi 7 octobre 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

DERNIÈRES MINUTES (7 octobre) : Suite à la mobilisation des agent.es, le ministère revoit sa proposition et maintient une campagne NATIONALE de mobilité des [ACEN](#) en [CDD](#) !

Le 1 octobre dernier, un groupe de travail s'est réuni pour présenter aux organisations syndicales représentatives des personnels de l'enseignement agricole public les modalités de la nouvelle procédure de mobilité des enseignant.es et [CPE](#) titulaires et contractuel.les..

Si le traitement différencié des ACEN en [CDI](#) « sorti.es » de la campagne de mobilité des ACEN en CDD est nécessaire sans régler tous les problèmes, deux « propositions de l'administration » bouleversent la campagne de mobilité de tous les ACEN :

Proposition 1 : la disparition du mouvement national des ACEN en CDD

Dans un souci de « simplification » qui ne peut se faire finalement qu'aux dépens des agent.es, l'administration entend bouleverser la campagne de mobilité, en ne faisant qu'une seule procédure de maintien des ACEN en CDD sur le poste qu'ils occupent actuellement et en renvoyant à une phase appelée « recrutement d'été » (et non mouvement) durant laquelle TOUS les ACEN en CDD contraints ou souhaitant une mobilité devront passer des entretiens d'embauche dans chacun des établissements souhaités.

Le Snetap-[FSU](#) et la [CGT](#)-Agri regrettent vivement que toutes les organisations syndicales de l'enseignement agricole public présentes n'aient pas refusé cette procédure. En effet, si en plus de nos deux organisations, [FO](#)-Enseignement a exprimé son refus de ce « recrutement local généralisé », le SGEN-[CFDT](#) et le SEA-[UNSA](#) ont approuvé ce nouveau dispositif !

Le Snetap-FSU et la CGT-Agri rappellent que lors de la dernière campagne de mobilité des ACEN pour cette rentrée 2019, près de 250 ACEN avaient obtenu une mobilité dans un nouvel établissement sans avoir à passer un quelconque entretien d'embauche !! Cette nouvelle affectation s'était faite, suite à la demande des agents lors des deux tours de la mobilité de la [CCP](#) des ACEN.

Pour le Snetap-FSU et la CGT-Agri, il est totalement inacceptable que plusieurs dizaines d'ACEN en CDD (1, 2, 3, 4, 5 années d'ancienneté) se retrouvent contraint.es de faire un « tour de France des entretiens d'embauche » en pleine période estivale !

Proposition 2 : la CCP court-circuitée, bafouée

Toujours dans un souci de « simplification » et finalement toujours aux dépens des agent.es, l'administration entend ne plus consulter la CCP des ACEN et prendre donc unilatéralement toutes ses décisions d'affectation des agents sans véritable concertation et garantie de défense des agent.es et de transparence de la campagne de mobilité.

Le Snetap-FSU et la CGT-Agri, par l'intermédiaire de leurs élu.es paritaires ont dénoncé cette décision de l'administration qui, dans sa volonté d'aller le plus vite possible, semble avoir oublié que les CCP n'étaient pas à ce jour dépossédées réglementairement de leurs prérogatives, le SRH reconnaissant lui-même que ses services étaient en attente d'une réponse du ministère de la Fonction Publique à ce sujet.

Le Snetap-FSU et la CGT-Agri regrettent vivement que le SEA-UNSA, pourtant la seconde organisation présente

Rentrée 2020 : L'administration torpille la campagne de mobilité nationale des ACEN en CDD !

dans cette CCP des ACEN n'ait pas jugé bon de défendre les prérogatives de cette instance, un refus ferme des trois organisations représentatives des ACEN aurait sans doute constitué un front du refus unitaire capable de faire reculer l'administration.

Ne pas se résoudre et agir :

Face à ce qui s'apparente à un véritable démantèlement de la campagne de mobilité des ACEN en CDD, le Snetap-FSU, la CGT-Agri et leurs élu.es paritaires à la CCP des ACEN appellent TOUS les ACEN à adresser le courriel suivant à Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et son conseiller technique pour lui exprimer sa plus vive désapprobation contre cette procédure nouvelle qui sous couvert d'une simplification aboutit à une précarité accrue d'une majorité des ACEN en CDD.

Vos élu.es paritaires Snetap-FSU/CGT-Agri de la CCP des ACEN

Adresse au ministre de l'agriculture
didier.guillaume agriculture.gouv.fr

Monsieur le ministre,

ACEN en CDD, je tiens à exprimer par ce courriel mon désarroi de la nouvelle procédure que veut mettre en place votre ministère pour nous, personnels précaires, ACEN en CDD contraint.es ou souhaitant une mobilité dans un autre lycée pour la rentrée 2020.

Non à un entretien d'embauche tous les ans ! Et pourquoi pas une nouvelle période d'essai !?

Par ce courriel, je vous demande, monsieur le ministre, d'intervenir pour rétablir une campagne de mobilité NATIONALE, toujours perfectible mais qui jusqu'à maintenant nous garantissait une nouvelle affectation sans nouvelle procédure de recrutement, ce qui s'apparente à une véritable forme de maltraitance des personnels précaires.

Soyez assuré, monsieur le ministre, de mon engagement dans le service public agricole d'éducation mais pas à ce prix !

Copie :

benoit.bonaime agriculture.gouv.fr

snetap snetap-fsu.fr

cgt.agri agriculture.gouv.fr